

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

~~~~~

**OBJET** : Travaux aux abords de la Nouvelle Gendarmerie : validation des devis

Séance du 24 septembre 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et quarante-trois minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain) se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-sept septembre deux mille vingt-cinq.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 24**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 4**

FORAY Gaëlle pouvoir à CRETIER Humbert,  
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à EMIN Philippe,  
MARTINE Christine pouvoir à LEMOINE Gilbert,  
ZANI Sonia pouvoir à LIEVIN Karine,

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

BOYER Corinne,

**Secrétaire de séance** : Madame Nicole ROSIER

**En présence de 24 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants.**

Monsieur le Maire rappelle que l'AD101 a été mandaté pour nous accompagner dans la constitution d'un appel d'offre afin de réaliser les abords Haut et Bas pour le lot VRD et réseaux secs.

Le lot éclairage fait l'objet d'un dossier spécifique suivi par le SIEA dans le cadre de la convention qui nous lit. Concernant ce lot, une première offre a été remise le 28 aout dernier pour un montant de 18 136,39 euros.

Celle-ci a fait l'objet d'une révision à la demande du maitre d'ouvrage (repositionnement et diminution du nombre des candélabres). L'offre révisée a été transmise le 22 septembre, la dépense prévisionnelle restant à charge de la commune s'élève à 16 069,70 euros ; fonds de compensation de la TVA déduite.

Pour le lot VRD et réseaux secs, La remise des offres a été effectuée lundi 8 septembre.

Deux entreprises ont répondu : Vincent TP et Colas.

Il en résulte le tableau suivant :

|                  | Montant HT  | Entreprise mieux disante |
|------------------|-------------|--------------------------|
| Bas Gendarmerie  | 68 585,40 € | Vincent TP               |
| Haut Gendarmerie | 33 517,50 € | Vincent TP               |

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** les devis de l'entreprise Vincent TP pour un montant respectif de 68 585,40 euros HT et 33 517,50 euros HT ainsi que la proposition du SIEA concernant les candélabres pour un montant de 16 069.07 euros.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
- **DIT** que les dépenses seront imputées au budget 2025 en dépenses d'investissement au compte 21 51 opération 501 pour le lot VRD et réseaux secs et au compte 21 534 opération 501 pour le lot éclairage

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme à l'original

Le Maire,  
Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 14/10/2025

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20250924-DE-2025-08-14-DE  
Date de télétransmission : 13/10/2025  
Date de réception préfecture : 13/10/2025